

FACE A

00min01sec

Orateur : Noël Hitimana, journaliste de la RTLM.

... écrite en français, mais c'est pour les besoins du bon déroulement de ce week-end. Je vais d'abord en donner lecture à ceux qui comprennent le français, et je verrai par la suite comment je vais m'y prendre en kinyarwanda.

Texte original en français (page 4 à 6)

Kigali... Kigali le 14 janvier 1994.

Madame le premier ministre.

A KIGALI.

Objet: Réunion du conseil des ministres.

Madame le premier ministre,

Nous constatons que depuis un certain temps, vous ne réunissez pas le conseil des ministres sous des prétextes divers. A cet égard, il y a lieu de vous rappeler que le directeur de cabinet du président de la République, dans sa lettre n° 005/01.13 du 6 janvier 1994, nous a fait parvenir l'invitation du président de la République qui vous demandait de réunir le conseil des ministres pour évaluer l'état d'avancement du dossier de mise en place des institutions de transition et d'examiner... et d'examiner les entraves à ce processus ainsi les actions à mener par le gouvernement pour y mettre fin.

Dans votre réponse à travers la lettre n° 0011/02.
3.1 du 7 janvier 1994, vous prétendez qu'il n'y a pas de cadre juridique permettant de tenir ces réunions. Le même argument a été encore avancé dans votre déclaration faite sur les antennes de radio nationale le 13 janvier 1994.

Madame le premier ministre, nous avons

l'obligation d'attirer votre attention sur le fait qu'un cadre juridique permettant de réunir le conseil des ministres existe bel et bien. Il est défini par l'article 8 de l'accord d'Arusha qui stipule que le gouvernement actuel reste en fonction jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie. Faut-il rappeler que dans votre lettre n° 1029/02.3.1 du 29 janvier 1994 adressée au président de la République, vous avez vous-même fait recours à ce même article pour justifier la part du gouvernement dans la mise en place des institutions de transition.

02min05sec

Par ailleurs, en quelle qualité vous vous adressez... vous adressez-vous, en quelle qualité vous adressez-vous à la nation si vous êtes à la tête d'un gouvernement qui n'existe plus? Je répète, par ailleurs, en quelle qualité vous adressez-vous à la nation si vous êtes à la tête d'un gouvernement qui n'existe plus?

Reconnaissez, Madame le premier ministre, qu'en adoptant pareille attitude, votre intention n'est rien d'autre que vouloir vous approprier des prérogatives qui reviennent au conseil des ministres. Ce qui vous permet de prendre des mesures unilatérales et partisanses au mépris de cet organe qu'est le conseil de m... des ministres.

Dans votre fuite en avant, vous vous complaisez à mettre sur le dos du président de la République des dossiers qui, normalement doivent être discutés en conseil des ministres. Ces dossiers portent notamment sur la crise économique et la sécurité.

En effet, les mesures à prendre pour faire face à la crise économique et à la famine, et l'examen du budget ne peuvent être adoptés qu'en conseil des ministres. Quant à la sécurité, souvenez... hum, qu'en tant que premier ministre, vous êtes président du conseil national de sécurité et que de surcroît, les services de renseignements sont sous vos ordres. Rien ne vous permet donc de vous soustraire de vos obligations en matière de sécurité. Vos récentes déclarations intempestives qui invitent notamment... à vos responsabilités de premier ministre.

précède, et compte-tenu de la situation difficile que traverse le pays, nous vous exhortons à être au dessus de la mêlée, et à privilégier l'intérêt supérieur de la nation en faisant en sorte que le gouvernement fonctionne jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie.

04min07sec

Veillez agréer, Madame le premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Ils ont signé:

- Le ministre de l'Intérieur et du développement communal: MUNYAZESA Faustin.
- Le ministre du Plan: NGIRABATWARE Augustin.
- Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la culture: MBANGURA e... Daniel.
- Le ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat: MUGENZI Justin.
- Le ministre de la Fonction publique: MUGIRANEZA Prosper.
- Le ministre de la Santé: BIZIMUNGU Casimir.
- Le ministre de la Justice: NTAMABYALIRO e... Agnès.
- Le ministre de la Jeunesse et du mouvement associatif: NZABONIMANA Callixte.
- Le ministre de la Défense: BIZIMANA Augustin.
- Le ministre des Transports et des communications: NTAGERURA André.
- Le ministre de la Famille et de la promotion féminine: NYIRAMASUHUKO Pauline.
- Le ministre de l'Environnement et du tourisme: RUHUMULIZA Gaspard.

Copie pour information:

- Son Excellence monsieur le président de la République.
- Madame, monsieur le ministre (tous).
- Président des partis politiques:
 - m...MRND, (il tousse)... MRND.

05min09sec

- MDR
- PSD
- PL
- Et PDC.

- *Chefs des missions diplomatiques et consulaires accréditées à Kigali.*

Chers amis auditeurs de Radio RTLM, je vous ai signalé que nos émissions allaient être prolongées de quelques minutes pour pouvoir vous livrer la teneur de ce communiqué au cours de la journée de ce week-end. Ainsi, vous serez au courant de la situation. Tous les ministres ont apposé leurs signatures sur un document adressé au Premier Ministre, lui signalant qu'ils sont encore en fonction et qu'il lui incombe de leur donner du travail pour qu'ils puissent prendre des décisions en matière économique, de souveraineté nationale et de sécurité. Beaucoup de décisions doivent être prises par le Conseil du gouvernement. Et de renchérir que c'est elle, le Premier Ministre, si tel est le cas, qui a les prérogatives de les convoquer en Conseil des ministres pour servir le pays. Ils lui reprochent de travailler seule comme s'ils n'étaient plus en fonction et lui demandent celui qui l'en a informée.

Si par ailleurs elle est convaincue, comme ils l'indiquent, qu'ils ne sont plus ministres, il lui est loisible de déclarer la dissolution du Gouvernement et sa démission, et d'en finir, hum! Qu'elle ait le courage de déclarer son incompétence et leur laisse le champ libre. Si elle déclare son incompétence, (il rit), c'est qu'il en sera ainsi, où est le problème? Quand on devient incompétent, on démissionne. Si elle a démissionné, il faut qu'elle soit réaliste et qu'elle le déclare pour qu'on le sache. Autrement, les ministres prétendent qu'ils ne travaillent plus à cause de Madame, leur patron. Mais, qu'elle exerce son autorité sur eux! Se seraient-ils par hasard rendus insoumis?

Je ne peux vous annoncer rien d'autre. Nous allons poursuivre ce soir la lecture des autres communiqués en notre possession. Continuez tous à avoir une bonne journée. Vous étiez en compagnie de Ntezimana (inaudible)

... première Radio libre au Rwanda, Radio sympa, votre Radio, Radio qui vous livre des informations relatives à tous vos sujets préférés. En effet nous à la RTLM, notre priorité est d'aider tous les Rwandais et tout le monde en leur faisant parvenir des informations préférées

(en riant). Nous avons aussi la source de ... et de la musique. Bref, notre priorité est de vous livrer des informations, de vous faire parvenir de la bonne musique. Cette station de radio est une radio commerciale ; elle n'est pas Radio Rwanda, elle n'est pas officielle. Nous diffusons des informations à caractère officiel pour la simple raison que nous sommes dans ce pays pour que les Rwandais sachent la ligne du Gouvernement et ce que celui-ci veut qu'ils comprennent, mais la liberté d'expression est de rigueur à la RTLTM.

08min01sec

Hé ! Ce matin j'étais à l'écoute d'une station de Radio (en riant toujours), et à un certain moment, l'on a annoncé une panne, hé, hé, hé, hé (en riant toujours). J'ai alors réagi en disant qu'on le muselé ! Eh..., on a bien sûr muselé Mugenzi, oui, on l'a muselé. J'ai dit qu'on venait de le museler. Eh bien, c'en est fait, hum !

C'est comme Petters, ce vieux prêtre belge de Kicukiro. Nous avons fait nos commentaires ici à la RTLTM relativement à ses prises de position à Remera sur la politique de ce pays, et lui avons demandé de ne pas se mêler de la politique quand il prêche la parole de Dieu à l'église. La politique du Rwanda est connue et on sait son état actuel. Nous sommes dans un tournant très dangereux. Il devrait éviter que ce virage n'emporte ceux qui se dirigent peut-être à la sortie *du tunnel*. Nous sommes dans un tunnel *dangereux*, hum !

S'agissant de ses propos d'hier, quand il a fustigé la RTLTM, est-ce cette dernière qui est à la base des massacres et des conflits mutuels ? Quand est-ce que la RTLTM a vu le jour ? Elle est née longtemps après le début de la guerre, après trois années de guerre. Hum ! Est-ce la RTLTM qui a provoqué cette guerre ? Ou alors, la RTLTM s'efforce de dire la vérité telle qu'elle se présente ? Disons la vérité et décrivons la situation.

Devons-nous berner les gens, eh... hum, les tromper pour les éviter à se rendre compte de la vérité ? On n'en trouve pas seulement à Kicukiro, car il y a aussi un prêtre à Nyamirambo, à la paroisse de Nyamirambo, hum ! Je lui ferai écouter l'enregistrement de ses propos. Dès qu'il l'aura écouté, hé, hé, hi, (en riant toujours). C'est gênant d'écouter son enregistrement. On se rend compte que l'on est ridicule et c'est là où réside le problème, car on peut même vous l'opposer au tribunal, et vous ne pouvez pas le nier.

Ils devraient cesser de nous dresser les uns contre les autres, surtout qu'ils sont de race blanche. Et d'ailleurs, qu'a dit Mathieu Ngirumpatse hier ? N'a-t-il pas dit que dans les années 60 et 61, il y a eu des blancs hum, qui ont provoqué le référendum. L'ONU est revenue sous une nouvelle formule ; pourquoi envisagent-ils son départ ? Oui elle partira après avoir résolu ce conflit, mais ce ne sont pas ces blancs qui en seront les artisans, surtout qu'ils sont vieux. S'ils ont vieilli avec leurs vieilles idées, il leur faudrait qu'ils s'en défassent et qu'ils nous donnent la paix.

10min07sec

... la route est longue, oui, et puis les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Mais que dire d'un prêtre qui déclare que les agents de la RTLM, les Noël Hitimana, Kantano et autres, sont comme des chiens qui passent à côté de l'enclos de l'habitation d'un membre de la population et y pissent, et qu'il faut les laisser aboyer. Des propos qui sont lancés à l'église, à l'adresse des chrétiens, auxquels on dit que Noël est comme un chien qui passe à côté de l'enclos de l'habitation d'un membre de la population et y pisse ! Des propos tenus à l'église !

Chers amis, les fidèles en question ont-ils apprécié la provocation de ce prêtre. Ce dernier devra examiner s'ils l'ont bien considéré ou s'ils vont encore assister à ses messes. Il lui faudra procéder à un examen de conscience. Non, ce n'est pas bon. Dans ce pays, il y a plusieurs façons de mener la guerre. Cependant, il ne convient pas de la mener devant une foule de croyants venus vers vous, joyeux, et de transformer la prière en histoire de chiens qui pissent sur l'enclos d'une habitation d'un membre de la population. Le prêtre Petters est un vieil homme, il vit à Kicukiro ; il devrait procéder à un examen de conscience et comprendre que ce qu'il a appris,, il a fréquenté beaucoup d'écoles, mais qu'il n'y a aucun lien entre ce qu'il a appris et ses propos. Par ailleurs, nous le supplions de nous excuser ; cette Radio est libre, tout comme peut-être, lui aussi est libre dans son église. Cependant, je sais bien que le droit canonique existe et que ce prêtre est régi par une certaine réglementation, hum ! Et..., hum ! Eh bien, je me tais !

... votre Radio RTLM, vous avez appris hier que à vrai dire, le MRND avait loué toute la journée votre Radio, Radio RTLM. Le MRND nous a déclaré ceci : « il n'y a rien à faire, il n'y a pas de discussions, faites ce que nous vous demandons de faire, car l'argent est

disponible. Bref, faites passer nos émissions sur les antennes de votre Radio RTLM de la manière dont nous voulons que ce soit fait ».

Je le dis pour que les autres partis à tendance républicaine et démocratique qui désirent disposer de l'antenne autant d'heures, nous contactent et nous nous entendrons pour diffuser leurs idéologies, leurs opinions, bref, leur satisfaction, hum ! Il en est même des mécontents pour une raison ou une autre. Nous sommes entièrement à leur disposition, pourvu qu'ils reconnaissent et luttent pour la république et la démocratie. La RTLM diffusera leurs émissions de peur que personne ne dise que cette Radio est l'apanage du MRND.

13min04sec

Non, cette Radio appartient à tous les Rwandais, à tous les étrangers qui y ont souscrit leurs actions... Bref, cette Radio appartient à tous les actionnaires, c'est une *société*. C'est une *société anonyme*. Cependant, notre objectif, qui est par ailleurs statutaire, est de lutter pour la république et la démocratie. Nous nous conviendrons avec quiconque lutte pour la république et la démocratie et qui sollicitera une heure, deux, trois, cinq heures pour faire diffuser ses émissions. La façon dont...

... quatre il sera neuf heures ici à Kigali. A la RTLM, votre Radio, on cause, on passe au compromis et on négocie, on vous fait écouter de la bonne musique ainsi que vos communiqués. Mais on échange également des idées, par exemple, en écoutant le communiqué du porte-parole de la présidence de la République et Directeur de cabinet du Président de la République, monsieur Enoch Ruhigira. Ce communiqué dément celui du Premier Ministre, Agathe Uwiringiyimana, relativement au retard accusé dans la mise en place des institutions de la transition.

Ce communiqué a été rendu public à Kigali en date du 14 janvier 1994 et il y est mentionné ce qui suit : « En raison des déclarations faites au peuple rwandais sur les ondes de Radio Rwanda par madame Agathe Uwiringiyimana, Premier Ministre, le porte-parole de la présidence de la République juge nécessaire de communiquer aux Rwandais et à la communauté internationale ce qui suit :

- **Premièrement** : Dans son message, le Premier Ministre, madame Agathe Uwiringiyimana endosse au Président de la République la responsabilité de tous les problèmes ayant entravé la mise en place des institutions de la transition.
- **Deuxièmement** : Il est malheureux de constater que certaines hautes autorités de notre pays et même certains dirigeants des partis politiques continuent de négliger les problèmes de la population et privilégient leurs intérêts personnels. Leur vieille chanson consiste à dire que le Président Habyarimana est responsable de tout ce qui ne va pas, alors qu'elles en sont les auteurs.
15min06sec
- **Troisièmement** : En usant de ces manœuvres, le Premier Ministre semble délibérément oublier les documents et les entretiens qu'elle a eus avec le Président de la République, ainsi que les événements qui se sont passés le 5 du mois en cours. (Il tousse)
- **Quatrièmement** : Avant tout, des divisions ont pendant longtemps caractérisé les partis MDR et PL, suite aux mésententes de leurs dirigeants. D'aucuns disent que ces différends retardent la mise en place des institutions de la transition, ce que déclarent ces partis eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle les religieux ont tenté de les réconcilier en leur donnant des conseils.
- **Cinquièmement** : Les accords de paix d'Arusha, dans son article 60 relatif au partage du pouvoir, prévoient que les députés sont nommés par les forces politiques auxquelles ils appartiennent, tandis que l'article 52 dispose que le Premier Ministre de la transition choisit les candidats aux portefeuilles ministérielles en concertation avec les forces politiques.
- **Sixièmement** : A cause des divisions existant au sein des partis MDR et PL, leurs organes dirigeants ne s'entendent pas sur les listes de leurs candidats ministres et députés.
- **Septièmement** : Bien plus, les accords de paix d'Arusha ne sont pas clairs quant à la procédure à suivre dans la présentation de la liste des candidats

députés. Ils ne précisent pas qui reçoit la liste, qui l'examine, hum ! Par contre, ils prévoient que le Président de la République fait prêter serment aux députés et dirige leur première session au cours de laquelle ils élisent le bureau de l'Assemblée.

- Huitièmement : Vu leurs prérogatives légales de choisir leurs députés et vu que le Président de la République dirige la première session, certaines forces politiques ont choisi de lui écrire et lui faire parvenir les noms des députés, pendant que les autres ont adressé une lettre au Premier Ministre en réponse à celle qu'elle m'avait écrite (à Enoch Ruhigira).

18min02sec

- Neuvièmement : Dans sa lettre du 24 du mois dernier, le Premier Ministre a transmis par écrit au Président de la République une liste des députés à sa disposition et l'a informé que le parti PL avait établi deux listes, l'une émanant de Justin Mugenzi, président du parti, et l'autre émanant de Charles Kayiranga et son groupe. Ce qui est surprenant c'est que par la suite, le Premier Ministre a transmis au Président de la cour constitutionnelle une liste de députés qu'elle a qualifiée de « définitive » sans nullement mentionner qu'elle avait reçu deux listes du parti PL. Ce qui est curieux, elle a choisi la liste qui avait été présentée par celui qui n'était pas le président reconnu du parti. L'arrêt de la cour constitutionnelle n'a fait aucun commentaire sur cette liste, sauf que son président a personnellement transmis par écrit au Premier Ministre ladite liste telle qu'elle lui avait été envoyée en prenant soin d'indiquer que, ce sont là les députés qui prêteront serment. Il n'est pourtant prévu nulle part dans les accords de paix d'Arusha que ce magistrat ou cette juridiction sont compétentes pour examiner les « listes » des députés.

- Dixièmement : En raison de tous ces problèmes, dans sa lettre du 31 décembre 1993, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de réunir le Conseil du gouvernement pour examiner et résoudre ces problèmes. Le Premier Ministre a d'abord marqué son refus mais a par la suite accepté de réunir sans conviction le Conseil du gouvernement, hum ! Elle n'a même pas permis à Radio Rwanda d'annoncer la tenue de ce Conseil. Toutes ces manœuvres sont de nature à montrer comment le Premier Ministre a voulu se passer du Conseil

des Ministres pour faire valoir la liste des députés du PL qu'elle veut, hum, en violation des lois et ce dans ses intérêts politiques personnels.

- Onzièmement : C'est la raison pour laquelle elle a unilatéralement fixé au 1^{er} janvier 1994 les cérémonies de prestation de serment du Président de la République et la mise en place des institutions de la transition sans concertation avec le chef de l'Etat et sans connaître son agenda.

- Douzièmement : Conformément à la loi, le Président de la République a préféré informer le Premier Ministre qu'il est prêt à prêter serment et à faire prêter serment aux députés le 05 janvier 1994. Il l'a également informée des listes des députés qui ont été remises par les responsables des forces politiques tel que prévu par la constitution, les statuts ainsi que la loi organique sur les partis politiques. Seule la cérémonie de prestation de serment du Président de la République a eu lieu. Ce qui est malheureux, c'est que la cérémonie de prestation de serment des députés a été reportée au motif que les députés du FPR et du PL ne se sont pas présentés le matin, et que dans le courant de l'après-midi, les députés du FPR et du PSD, de même que le Président de la Cour constitutionnelle, ne se sont pas présentés.

21min07sec

Dans l'entre temps, aux environs de douze heures le même jour, le Premier Ministre a préféré se précipiter à écrire au président de la cour pour l'empêcher de poursuivre la cérémonie de prestation de serment des députés. Ce qui est curieux, c'est que la veille, elle avait eu des entretiens avec le Président de la République avec qui elle s'était convenue sur ces cérémonies, et que par la suite, elle s'est esquivée et a établi un autre programme.

- Treizièmement : Madame le Premier Ministre a à nouveau adressé au Président de la République une lettre en date du 7 de ce mois, lui demandant que les cérémonies se poursuivent le 8. Le Président de la République lui a accordé immédiatement une audience le même jour pour disposer d'une preuve qu'aucun parti ne refusera à ses candidats députés de se présenter aux cérémonies de prestation de serment comme cela avait été le cas en date du 5

janvier 1994. Le Premier Ministre a indiqué au Président de la République qu'elle ne disposait pas de cette preuve. Le Président de la République lui a ainsi demandé de faire de son mieux en se faisant assister par le Gouvernement en place pour chercher ensemble la solution aux problèmes qui empêchent la mise en place des institutions de la transition. (il toussa).

- Quatorzièmement : Le Premier Ministre a préféré indiquer que le mandat de son Gouvernement avait pris fin le 29 décembre de l'année passée, et qu'il n'était plus fonctionnel, ce qu'elle a même consigné dans sa lettre du 7 janvier 1994. Comme elle indique elle-même qu'elle ne travaille plus, il vaudrait mieux qu'elle laisse ceux qui veulent travailler le faire, sans les entraver. Ce qui pourrait en outre accélérer le processus, c'est que ceux qui se sentent lésés par les responsables de leurs partis politiques devraient saisir les instances judiciaires conformément aux dispositions légales en la matière en vue de trancher définitivement les litiges.

- Quinzièmement et finalement : S'agissant des autres prétextes que fait valoir madame Uwiringiyimana, elle ne fait que distraire les gens, car, en ce qui concerne les salaires des enseignants qui n'ont pas été versés, cela n'est pas dû à l'inexistence du budget de l'exercice 1994, car ces salaires concernent le mois de décembre de l'année passée.

24min03sec

Autres problèmes :

- Famine
- Déplacés de guerre
- Economie
- Insécurité

C'est vrai, au lieu de s'en prévaloir pour inculper le Président de la République, il faudrait plutôt qu'elle s'entende avec le président de son parti et résolve les problèmes qu'elle a au sein de son parti. Qu'elle cesse de s'immiscer dans les affaires des autres partis dans le but de rechercher des forces destinées à l'aider dans la réalisation de son plan politique et elle verra que la situation va se décanter.

Chers amis auditeurs de votre Radio, Radio RTLM, vous venez d'écouter le communiqué de monsieur Enoch Ruhigira, porte-parole de la présidence de la République et Directeur de cabinet du bureau du Président de la République. Il ne vous a rien caché. Je vous dirai en effet dans quelques instants, dans quatre minutes (il rit) ce qu'une autre station de Radio n'a pas voulu diffuser. Le Président du PL vous dira comment « ils verront ». Ha ! Ha ! Il vous dira comment ils verront !

Dans quelques instants donc, dansminutes,

... hier au cours du meeting du MRND tenu au stade, on a pu observer la situation qui prévaut dans le pays. Vous avez pu observer que les Interahamwe eux-mêmes ont assuré pleinement la sécurité ici dans la capitale. Je dis bien dans toute la capitale, dans tous les quartiers, la sécurité est totale grâce aux Interahamwe. La question que nous nous sommes posés est celle de savoir si quelqu'un aurait empêché les militaires d'assumer leurs responsabilités. J'ai vu des hélicoptères survoler, j'ai même vu celui de la Minuar atterrir sur les lieux, sauf qu'il s'est envolé immédiatement sans aucune réaction de ses occupants. Nous n'avons pas compris ce qu'ils voulaient. Je vous ai dit aussi que j'ai vu au stade quatre officiers de la Minuar. Va-t-on en arriver à empêcher nos militaires de travailler ? Si cette Minuar est capable, qu'elle fasse preuve de ses compétences et intervienne partout. Dans le cas contraire, comme on a l'habitude de dire que c'est à Arusha et à Kinyihira que les choses ont été conçues, j'ai précisé qu'il vaudra mieux qu'il y ait des accords de Kigali.

26min05sec

Ils ne peuvent pas empêcher nos militaires d'intervenir. Si tel était le cas, nous, les membres de la population, serons acculés à devenir des militaires, et n'en déplaie à ceux qui diront que tous les Rwandais sont devenus des militaires ! Advienne que pourra. Et que se passera-t-il si nous acceptons d'être des militaires ? Hum ! Ha ha ! Non.

Que se passera-t-il si jamais la situation que j'ai observée hier se reproduit tout au long de ces années, de ces vingt deux mois, presque deux ans ? Non, la situation laisserait à désirer. Cela ferait que chaque individu ..., l'on a décrété que plus personne à Kigali ne portera ..., eh ...comme on allait m'appréhender au CND au

motif que mon chauffeur portait un petit couteau dont il allait se servir pour tuer le chairman. *Ha Ha* ! Le Rwandais a sa nature qui lui est propre. Il a sa propre éducation et sa démarche. Il sait comment se défendre et tirer son plan. Quand nous en arriverons à tirer notre plan, la Minuar ne comprendra rien. Même ces Inkotanyi ... le savent, ce sont des Rwandais. S'ils ne prennent pas garde eux-mêmes, ils ne comprendront rien de ce qui se sera passé. Écoutons Mugenzi qui va nous révéler ceux sur qui les malheurs s'abattront.

Orateur : Justin Mugenzi, président PL.

...surtout dans des Radio, en prétendant que c'est le PL qui a entravé la mise en place des institutions de la transition. Si tel est le cas, c'est qu'il y a un motif et le PL en sera félicité le jour où ce motif sera connu. Et si jamais il n'y avait pas de motif, le PL serait victime d'une injustice, car il est inimaginable qu'il puisse commettre une telle erreur. Il ne peut en aucun cas commettre délibérément et sans motif l'erreur d'entraver les institutions. Le PL n'est pas l'ennemi du Rwanda. Toutes les actions du PL (applaudissements) sont constructives. Vous décelez dans mon message qui sera par ailleurs bref que le PL n'a cessé et ne cessera d'aider notre pays à progresser dans la ligne de paix, d'unité et de développement que ses militants se sont imposés.

Je parlerai donc de cette accusation que le Premier Ministre, madame Agathe Uwiringiyimana porte souvent contre nous, avec l'appui de Faustin Twagiramungu, Premier Ministre désigné du Gouvernement de transition élargi. Elle indique que le PL a entravé la mise en place de ces institutions en présentant deux « listes » de députés. Je voudrais vous dire que c'est madame Agathe Uwiringiyimana et Faustin Twagiramungu qui ont entravé la mise en place des institutions. Du reste, tout ce qu'on raconte sur le PL, sur le Président de la République et j'en passe, ne sont que purs mensonges. Vous me demandez pourquoi ? (Inaudible : applaudissements)...

29min09sec

FIN DE LA FACE A

FACE B

01min05sec

Orateur : Justin Mugenzi, président du PL.

... m'a dernièrement écrit une lettre ainsi qu'aux dirigeants des autres forces politiques, nous demandant de lui transmettre la liste de nos députés. Je la lui ai remise. Quand elle a écrit au Président de la République pour la lui transmettre, elle en a ajouté une autre, je ne sais pas d'où elle l'a tirée. (Applaudissements). Elle a transmis deux listes de candidats députés au Président de la République tout en lui indiquant qu'elle rencontré des problèmes quant aux candidats du parti PL pour lesquels elle avait reçu deux listes, semblant ainsi l'inviter à faire lui-même un choix.

Le lendemain le 27 décembre, s'est tenue une réunion des partis politiques qu'a dirigé le Président de la République. Au cours de cette réunion, il a été décidé que les responsables reconnus du parti sont les seuls habilités à le représenter et à présenter la liste. Madame Uwilingiyimana s'est dit alors qu'elle se trouvait prise au piège qu'elle avait tendu au Président. (Applaudissements). Elle changea de stratégie et songea à transmettre la liste à un certain Kavaruganda, ennemi juré de Habyarimana, dans l'espoir que celui-là allait l'aider.

Elle transmet cette fois-ci une seule liste, différente de celle que je lui avais fait parvenir en qualité de président du parti. Cette liste avait été établie par des individus n'ayant aucun rapport avec la direction du parti. Elle demanda à Kavaruganda d'authentifier la lettre de transmission et la liste. Aussitôt fait, Kavaruganda lui rendit ses documents. Madame Uwiringiyimana se félicite alors d'avoir reçu l'aval du président de la Cour constitutionnelle.

Tel est le pur mensonge. (Applaudissements) Kavaruganda (applaudissements) a remis sans commentaires au Premier Ministre la liste qu'elle lui avait transmise sans saisine régulière. En outre le Premier Ministre n'a pas eu la gentillesse de lui transmettre les deux listes comme elle l'avait fait au Président de la République, ce qui lui aurait permis de faire valoir que Kavaruganda a choisi l'une des deux listes. Et d'indiquer à la fin que le président de la Cour suprême a accepté la liste. Voilà le mensonge, pis encore, fait par une autorité au grand jour ! (Applaudissements)

04min03sec

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas voulu des chicanes. Certaines dispositions légales de ce pays n'ont pas été modifiées à Arusha et sont donc toujours en vigueur.

- L'article 28 de la loi sur les partis politiques autorise tout membre d'un parti, toute autre personne intéressée ou le Ministère public à saisir le tribunal de première instance pour contredire la décision prise par la direction de tout parti politique. Il n'est stipulé nulle part que le Premier Ministre peut contredire le responsable d'un parti politique qui a pris une décision. S'agissant de la décision prise par les responsables d'un parti politique, l'article 56 de nos statuts dispose que tout ce qui est fait au nom du parti n'a de valeur que s'il porte la signature du président du parti. (applaudissements).

Le Premier Ministre a toutes ces lois à sa disposition. Elle a des conseillers qui, je suppose, sont formés dans le domaine juridique. Ces derniers auraient dû lui expliquer qu'elle n'est pas compétente pour modifier une décision prise par le responsable du parti, au nom du parti. Elle n'en est nullement autorisée.

Je lui ai dit quant à moi de saisir le procureur de la République et de l'inviter à faire valoir l'article 28 pour requérir de la cour de cassation le rejet de cette liste des députés choisis par le parti PL, et demander à cette cour la validation de la liste des députés proposés par Twagiramungu.

Twagiramungu n'est pas membre du parti libéral ; il n'est pas compétent pour faire le choix de nos députés (applaudissements)... Vous avez vu ou vous avez entendu parler d'un document qui a été écrit par Twagiramungu, Nzamurabaho et Nayinzira, et qui vous a été lu par le premier vice-président de ce parti. Ce document indique que ces derniers sont en réalité intéressés par l'*« équilibre des forces politiques »*. Cet équilibre a été forgé à Arusha. Je n'étais pas là. (Applaudissements). Je n'ai jamais participé aux négociations d'Arusha. (Applaudissements). Cet équilibre est une invention de Nayinzira, Ngurinzira (applaudissements), Nsengiyaremye, Ndasungwa (applaudissements) et Bizimungu. Je ne connais pas ce document d'équilibre, je n'en ai jamais discuté et je n'y ai pas apposé ma signature. C'est cet équilibre qui fait échec à tout processus dans ce pays et l'on en endosse la responsabilité au PL ; comment est

ce le PL peut entraver le processus alors qu'il n'a signé aucune convention avec ces individus ? (Applaudissements).

07min07sec

Je voudrais également rappeler que Ndasingwa est allé à Arusha en tant que Ministre du Gouvernement et non en tant que délégué du parti libéral (applaudissements) ; que donc celui qui prétendrait que Ndasingwa était à Arusha et qu'il aurait signé cette convention au nom du parti se tromperait. Il faut que l'on sache faire la part des choses. Si ce document d'équilibre a été signé par Ndasingwa, Nayinzira, Ngurinzira et Bizimungu, cela n'engage en rien le parti libéral.

C'est pourquoi au sein du parti libéral, la liberté du parti et la préoccupation de ses intérêts constituent la ligne politique qui nous guide. Si par équilibre des forces politiques, on entend qu'un groupuscule de partis politiques doit avoir 15 ministres pour être sûr d'avoir la majorité lors de la prise de décision, le parti libéral ne concédera jamais à une telle aventure.

Si par équilibre des forces politiques, on entend que les individus qui sont dans la mouvance des Inkotanyi doivent avoir 45 députés pour que le jour où ils voudront modifier les accords d'Arusha, ils puissent disposer de 42 députés, nombre requis pour faire passer la modification, le parti libéral n'y apposera pas du tout sa signature. (Applaudissements).

Le parti libéral se préoccupe donc de la souveraineté du pouvoir démocratique issu de la révolution de 59. (Applaudissements). Que cela soit encore une fois bien compris ; il est dit dans la bible « *malheurs à eux, malheurs à eux, malheurs à eux* », ceux-là qui font quoi ? (Applaudissements). Malheurs à ceux-là qui négligent les intérêts du peuple, les intérêts pour lesquels les Rwandais se sont tant battus et les réduisent à néant pour plaire aux Inkotanyi. Malheurs à eux. (Applaudissements).

L'on rapporte souvent que le parti libéral, que Justin Mugenzi s'est rendu à Bruxelles à la tête d'une délégation des partis politiques pour s'entretenir avec les Inkotanyi. Il en a été effectivement ainsi. Si, j'ai conduit les membres de la délégation (applaudissements). Je les ai conduits, mais où les amenaient-je ? Comprenez bien où je

les aménagements, et j'ai atteint par ailleurs mon objectif. (Applaudissements). Je les ai conduits à Bruxelles pour mener des entretiens avec les Inkotanyi, leur demander et les convaincre de cesser les hostilités et à entreprendre un combat politique, les inviter à s'asseoir au tour d'une table et chercher ensemble comment arrêter les combats. Nous avons atteint ces objectifs, et je pense que l'histoire du pays qui sera écrite plus tard consacrera que le parti libéral a sauvé le Rwanda de la guerre. (Applaudissements).

12min06sec

Par contre, nous ne sommes pas allés à Bruxelles pour procéder aux équilibres des forces politiques de nature à renverser l'autorité et remettre le pouvoir aux Inkotanyi et à ceux qui les soutiennent. Le parti libéral ne soutiendra aucune force politique qui voudra s'emparer du pouvoir sans passer par la voie démocratique, par les élections populaires. (Applaudissements).

De même que cela a été mentionné dans la lettre qui a été lue, je voudrais aussi vous dire un petit mot à propos des rumeurs qui ont circulé ces derniers jours, faisant état du refus de Mugenzi de négocier avec ses adversaires qui ont tenté de l'approcher plusieurs fois. Il s'agit également d'un mensonge. On a voulu que des négociations se déroulent chez mes adversaires. Comment peut-on comprendre que Ndasungwa, Nzamurambaho ou Nayinzira, mes adversaires, soient des médiateurs dans ces négociations ? (Applaudissements).

Ma prise de position ferme nous a permis d'avoir dernièrement des médiateurs neutres à savoir :

- Le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies,
- Le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine,
- Le Représentant de l'Ambassadeur de Tanzanie au Rwanda.

14min05sec

Ces personnalités ne sont-elles pas importantes ? (Applaudissements). Ces personnalités qui font office de médiation nous ont demandé de leur dire la source de notre mécontentement et pourquoi il est fait état de deux listes de députés. J'ai encore une fois expliqué la situation en fournissant des moyens de preuves attestant la crédibilité de la liste que j'ai transmise. Quand j'ai pris la parole, Ndasungwa s'est levé pour dire qu'il n'est pas venu pour ça. (beaucoup de personnes parlent en même temps). Qu'il

n'est pas venu pour écouter les preuves qui ne lui donnent pas gain de cause. Il lui a été demandé de s'asseoir, d'écouter mes explications relativement aux causes de notre discord et de donner sa réponse par la suite. Ndasingwa a alors refusé la procédure ; il a claqué la porte et s'en est allé. (Applaudissements).

Quelqu'un m'a alors dit que je venais de marquer un point. (Applaudissements). Si l'ONU n'est pas à même de trouver une solution aux problèmes qui sévissent au sein du parti libéral et qui auraient entravé la mise en place des institutions comme le prétendent les deux Premiers Ministres, par qui seront-ils tranchés ? (des rires). Qui tranchera les problèmes qui ont été soumis à l'OUA et pour lesquels une solution n'a pas été trouvée ? Où trouverons-nous un autre médiateur pour résoudre les problèmes ayant nécessité l'arrivée en toute hâte du Président de la Tanzanie, médiateur qui nous a fait signer les Accords d'Arusha ? Je pense que c'est de là qu'est née la politique qui sévit au sein des partis politiques et qui pourrait précipiter le Rwanda dans l'abîme.

Qu'ils consentent à venir, je soutiens le discours du Président de la République (applaudissements) qu'il a prononcé hier et à travers lequel il a invité les responsables des forces politiques reconnues par la loi de fournir les listes des députés et celles des ministres. Les dissidents de ces partis politiques auront alors l'opportunité d'aller payer les frais de consignment et tenter une action en justice au tribunal à Nyamirambo. (applaudissements). Merci. (applaudissements).

Orateur : Noël Hitimana, journaliste de la RTLM.

...vingt cinq, il reste à peu près vingt secondes pour qu'elle soit pile. Oui, ici à Kigali dans les studios de votre Radio, Radio RTLM, vous venez d'écouter Justin Mugenzi. Hum ! Je vous ai dit que ce matin il s'apprêtait à livrer son message sur les ondes d'une certaine station de Radio, (il claqué sa langue sur la gencive supérieure) ; je ne sais pas ce qui leur est arrivé et on a indiqué qu'il s'agissait d'une panne technique. Eh ! J'ai éclaté de rire, car ce n'était pas vrai, et puis pour moi, le fait de parler franchement ne peut nullement altérer les relations d'amitié.

17min05sec

. Mais comme vous venez de l'écouter, il vient de vous dire que c'est lui qui a conduit ces personnes, les Ngango et Twagiramungu, à Bruxelles pour mener des négociations avec les Inkotanyi. Gafaranga était parmi eux. C'est depuis ce jour que les Inkotanyi ont accepté de mener des négociations pour arrêter les hostilités. C'est Mugenzi qui l'a fait. Il dit que c'est lui qui les a conduits à Bruxelles.

. Il n'est donc pas normal qu'ils se retournent contre cet homme par la suite et disent qu'ils ne collaboreront plus avec lui alors que c'est lui qui les a conduits à la table des négociations. Vous comprenez que cela contient une autre astuce. Qu'ils mènent ce jour s'ils le veulent, il y en a parmi eux qui ont déclaré qu'ils joueront le jeu à l'intérieur du terrain comme il y en a qui le mènent à l'extérieur. Mais lui, il s'est déterminé à jouer le jeu à l'intérieur. Pourquoi ?

Mugenzi poursuit en disant qu'à un certain moment, les problèmes ont été soumis à l'ONU qui était représentée à Kigali. Nous avons invité l'ONU à nous réconcilier, à nous faire comprendre que nous devrions nous expliquer au sein de notre parti sur ce qui nous oppose. L'ONU nous a invités à la même table que Lando pour nous mettre d'accord et expliquer nos dissensions. Mais Lando a claqué la porte et est parti ! La personne qui se trouvait près de moi m'a pincé légèrement la peau et m'a dit « Vous venez de marquer un point important ». Alors j'ai poursuivi en disant : « comme je viens de marquer un point important pensent-ils que je ne dois pas continuer ? » Hier j'ai appris (le journaliste) qu'il avait marqué un autre but.

. Qu'ils s'expliquent, qu'ils sachent où les erreurs ont été commises. Mais, en politique, qu'ils se gardent de déclarer qu'ils ont commis des erreurs en organisant ce congrès que même le notaire a rejeté. « Nous acceptons que nous avons commis des erreurs », dit-il. Comment pouvez-vous en tant que politicien, convoquer les habitants de tout le pays en un congrès pour élire leurs représentants et prétendre par la suite que l'argent utilisé a été gaspillé et que vous avez commis une erreur ? C'est la grande erreur que Lando a commise et il devrait s'en repentir. Si cette erreur retourne contre lui, il l'aura ainsi voulu en faisant des déclarations à la radio.

...., je suppose que le vieux prêtre Petters de Kicukiro a suivi les émissions de Radio RTLM ou alors que d'autres auditeurs lui auraient donné des informations. Nous lui demandons de continuer à écouter cette Radio. Eh..., il nous a traités de chiens. Il a déclaré que nous sommes comme des chiens qui pissent à l'enclos de l'habitation d'un membre de la population.

Cependant, que répondrait le prêtre Petters à la question de savoir s'il connaît Mobutu ? Et que répondrait-il si on lui demandait là où il s'est rendu quand il a fui le Zaïre ? Que répondrait-il ? Hum ! Que se passerait-il si nous menions une enquête sur sa personne, lui, il prêche à l'église devant un auditoire d'un nombre limité de gens, mais nous, nous nous adressons à tout le pays. Il a fui le Zaïre, mais où s'enfuirait-il si nous nous mettrions à ouvrir une enquête sur sa personne ? Fuirait-il le Rwanda ... pour rentrer chez lui en Belgique ? Ou alors il s'enfuirait vers un autre pays, peut-être vers l'Uganda. Qu'il prenne garde, à Radio RTLM, nous sommes des chercheurs. Nous pouvons parler de lui et informer le peuple même de ses plus profonds secrets. Que ce prêtre Petters prenne garde.

Certaines personnes qui ont assisté à sa messe viennent de quitter notre studio. Eh bien, nous donnons des informations authentiques. Ces gens nous ont indiqué un surnom qu'il porte à Kicukiro, mais je ne le dirai pas, de peur de l'indisposer juste avant son déjeuner. Il connaît lui même ce surnom, hé (en riant), et si je le révélais, il serait indisposé avant son déjeuner. Il pourrait ne pas manger. Cependant, il faudra qu'il sache et s'informe bien sur l'histoire de ce pays. Certains prêtres célèbrent la messe et les fidèles sortent en disant que puisque c'est un tel qui dirige le rituel, nous allons assister à la messe suivante, hum, hah, hah, hah, (en riant toujours), ou nous viendrons la prochaine fois. Mais Dieu veille !

... Bikino, un jeune homme qui a assisté à cette messe de Kicukiro et qui vient de quitter nos studios m'a dit qu'ils ont décidé de nous rendre visite, car ils ont été fortement chagrinés. Tout comme une dame vient de me téléphoner pour me signaler que les habitants de Kicukiro aimeraient que nous nous occupions de ce prêtre de Kicukiro. Il a indiqué que la paix et la démocratie règnent au Rwanda, et qu'il est loisible à ce prêtre d'aller célébrer ses messes au CND. Et d'ajouter que ce prêtre aille prêcher aux Inkotanyi qu'il aime. Ce prêtre prétend tirer son sermon de la bible ! Le

MRND se trouve-t-il dans la bible ? La CDR est-elle inscrite dans la bible ? (En riant)
 La bible contient la parole de Dieu et non les partis politiques. Et de renchérir qu'il est loisible à ce prêtre de traiter ces histoires de partis politiques avec le FPR qu'il sympathise, de célébrer la messe à ses membres et d'être leur aumônier, cela ne pose aucun problème. Hum ! Jusqu'à présent, je ne connais pas encore le nom de l'aumônier du FPR ; serait-il par hasard ce prêtre ? Si tel est le cas, il lui est loisible de leur célébrer la messe et de laisser la RTLM tranquille.

22min01sec

Il en est de même de ce Docteur Muvunyi ..., sympathisant des Inkotanyi et résidant à Biryogo. A l'hôpital, il lui faut qu'il se souvienne que le jour de son diplôme, à l'université, il a prêté serment de soigner indistinctement les malades, qu'ils soient des Interahamwe, des membres de la CDR, des Inkuba, des Abakombozi, des Tutsis ou des Hutus. Il faut qu'il ait à l'esprit que l'image que les gens ont d'un Docteur en médecine est celui de quelqu'un qui ne procède pas à la discrimination basée sur l'ethnie, sur les traits physiques ou sur la peau. Il doit considérer les gens sur le même pied d'égalité et les soigner en conséquence. Dieu l'observe et c'est Lui qui donne la vie. Le médecin peut soigner un patient qui par la suite meurt sans que celui-là en endosse la responsabilité. Cependant, si dans son agonie, le patient s'en prend au médecin, celui-ci devra savoir qu'il sera responsable devant Dieu de la mort du malade. Il doit savoir que nous sommes au courant du traitement qu'il a réservé hier aux patients, sous prétexte qu'ils sont des Interahamwe. Qu'il sache aussi que toutes les réunions qu'il tient à Biryogo avec les Inkotanyi sont connues. Ces réunions sont connues. Tout individu qui se mettra à nu, nous divulguerons ses secrets et on le découvrira ; s'il est imprudent, c'est son affaire.

... RTLM, je vais céder le micro à Niyonambaza qui nous divertira par son poème.

Orateur : Assouman Niyonambaza , poète.

Chasser le naturel...

Vous mettez au monde et je porte votre bébé sur le dos,

Vous tombez malade et je vous fais soigner

Vous vous écroulez et je cours à votre secours,

Je m'engage, et vous vous retirez.

Si j'énumérais le tout sans être exhaustif,

Vous constaterez votre impuissance totale et votre faiblesse,

Vous me demandez de me relever et de prendre les devants, moi qui suis fort,

Et vous me suivez, en m'indiquant ce que je dois faire.

Je comprends tous vos messages,

Et j'y réponds sans hésitation aucune.

Je ne m'entretiens avec personne

Même à celui qui m'apporte le salut

Je lui demande de partir.

Et il s'en va avec tous les présents,

Et moi, je contemple tout en silence,

Je reste constant dans l'épreuve.

24min00sec

Très exténué et à bout de force, comme vous l'observez vous même,

Je vous supplie de relâcher votre rigueur pour que je puisse souffler,

Et vous m'opposez une fin de non recevoir.

Et pourtant votre grand frère est compatissant,

Et cela s'explique,

Il est d'un pardon naturel qui le caractérise,

Comme l'a si bien dit un Rwandais : « tel père, tel fils ».

Voici ce qu'il a dit : « Depuis longtemps, vous malmenez ce malheureux,

Qui, je le sais, ne vous désobéit jamais,

Je vous demande d'être plus clément car vous habitez le Rwanda »,

Vous avez refusé cette proposition, en clamant colonisation et servitude.

Je vais vous donner un conseil inégalable :

Laissez tranquille cet individu,

Traitez-le avec humanisme car il n'est pas un animal.
 Quand vous tombez malade, il vous porte sur son dos,
 Il vous cherche ceux qui vous transportent à l'hôpital pour vous faire soigner,
 Il fait paître les vaches pour qu'elles ne meurent pas de faim,
 Il les abreuve pour qu'elles ne meurent pas de soif.
 Il n'a pas peur d'aller chercher du bois de chauffage,
 Il n'a même pas peur d'être mouillé par la pluie diluvienne,
 Au moment où vous vous couvrez de coton,
 Et quand vous vous levez à l'heure qu'il vous convient,
 Vous trouvez prêts les mets préparés à l'aide du bois de chauffage,
 Mais vous ne manquez pas de bougonner, vous malhonnête,
 Disant qu'on a traîné à dresser la table.
 Vous savez que les gens sont enclins à la haine,
 Et que la jalousie a partout droit de cité.
 Rappelez-vous que lorsque Ntibimenya (Celui – qui – ignore – qui - il est) a été attaqué,
 Des cris de douleur prolongés ont résonné de sa maison,
 Ils ont retenti de tous les coins de l'enclos,
 Katabirora (Celui – qui- s'en- fiche) et Simbikangwa (Celui-qui- n'a – peur – de – rien),
 ont-ils volé à son secours ?
 Magorwa (Le - malheureux) et Musaraba (La-croix) n'ont-ils pas accouru avant les autres ?
 Et vous voilà traitant un être humain comme un petit chien !
 Au moins ce petit chien bénéficie d'un pied de vache,
 Que son maître lui achète lors de sa promenade.
 Et quand il est attaqué par des voleurs,
 Le petit chien fidèle intervient avant qu'il ne se réveille.

 Acceptez donc que je vous donne conseil,
 Car nous sommes des frères et vous le savez bien,
 Diminuez votre virulence qui fait peur à ceux qui ne vous haïssent point,
 Contenez votre prétention
 Soyez raisonnable au lieu d'être rusé,
 Considérez la personne humaine comme un homme,
 Qui a la nature d'une créature divine,
 On vous appellera Bineza (Le Bienveillant) au lieu de Binenwa (Celui – qui – dégoûte).

Si vous n'agissez pas ainsi

Ce que vous appelez cris de joie deviendra cris de malheur

Ce que vous appelez paix engendra conflits,

Vous n'aurez plus de chance et vous deviendrez un tueur,

Vous serez maudit et ruiné,

Votre concession deviendra une ruine

Et des tiers se l'approprieront.

Et si vous parvenez à survivre, vous aurez laissé un mauvais héritage aux vôtres.

26min01sec

Orateur : Noël Hitimana, journaliste de la RTL.M.

Eh... Et vous militaires, croyez-vous que la guerre est loin ? Le poème que nous venons d'écouter décrit de façon exhaustive les moments que nous vivons. J'ai bien suivi et décortiqué ce poème, et j'ai compris vers où il mène. Croyez-vous que cet individu qui parle nous donnera la paix et qu'il nous laissera travailler ? Ou alors quel conseil lui donneriez-vous, si ce n'est de lui parler en poème. Quel conseil lui donneriez-vous pour qu'il s'apaise, qu'il soit ramené à la raison pour que nous puissions travailler ?

Orateur : Assouman Niyonambaza, poète.

Eh ..., merci monsieur Noël. Au fait, je ne m'adresse pas à un individu particulier. Et même s'il s'agissait d'un individu, il s'agirait d'un individu représentant plusieurs autres, mais pas très nombreux. Eh ... nous traversons des moments difficiles qui exigent de la clairvoyance et non de la précipitation. L'on ne doit pas se précipiter dans ces moments. Ainsi donc, si cet individu n'a pas compris, et je pense que je ne suis pas le seul à m'être adressé à lui, car tous les autres lui ont parlé ici et là. Eh ..., un proverbe rwandais ne dit-il pas que qui refuse d'obéir à ses père et mère, obéit au grillon ! Je lance cet appel à cet individu, car je pense qu'il peut le comprendre. Et s'il peut en saisir la portée, c'est qu'il est intelligent. Aucun homme intelligent ne peut se soustraire à un conseil et préférer d'obéir à un grillon.

Orateur : Kantano Hitimana, journaliste de la RTL.M.

Vous avez compris qu'il s'agit d'un conseil. « Qui refuse d'obéir à ses père et mère obéit au grillon ! » Que cet individu soit appelé Magorwa, Magorane, que sais-je encore, il s'agit bel et bien de quelqu'un qui est intraitable dans ce pays et il est connu. Je ne citerai d'ailleurs plus son nom, car j'ai longtemps parlé.... (En riant toujours), dois-je dire que la conférence nationale.... ?

Orateur : Non identifié

28min00sec

... quand tu dis que tu prends congé d'eux, ils poussent un soupir de désespoir et signalent qu'à ton retour, ils ne seront plus en vie. Sois la bienvenue, toi qui es inégalable. Quand toi RTL.M, tu ramènes des nouvelles qui renforcent notre unité, tu nous parles de Rukeba, et nous redéfinissons notre position. Tu es une source que tout le monde souhaite entendre. Emets partout, car les régions que tu n'as pas encore couvertes ont soif de toi. Etends partout tes

émissions car tu es née au bon moment. Débúsque même celui qui a couru à toutes jambes, car je veux l'avoir avant qu'il n'échappe... Sois la bienvenue, toi qui es inégalable.

RTLm, assure notre protection et nous te donnerons en retour des troupeaux de vaches ; et les jaloux qui vivent dans les pays étrangers seront découragés. L'objectif que tu t'es fixé ne peut être caché. Quand nous suivons tes émissions sur nos postes de radio portables, nous nous retournons tous pour voir par où il est passé, les visages deviennent alors radieux. Ainsi Ruteramushyo devient-il confondu. Votre zèle provient-il de votre jeunesse ? Vous avez de jeunes intellectuels très actifs ; ils se sont refusés à enterrer, ils déterrent. Ce n'est pas moi qui les ai envoyés, c'est Dieu.

Kantano, Noël, Mbilizi et Gahigi, chassez, construisez l'arche de Noa ; malheur à celui qui ignore le déluge. Bienvenue, tu es inégalable. RTLm, tu es comme un deuxième enfant, puisque tu vas hériter des jeunes. Emetts partout et pour tous. Combats l'ennemi, tu as déterré la hache de guerre. Au lieu de te tenir tête, ils te fuient. Leurs arrières sont remplis de ténébres ; vous déjouez leurs ruses. Et le journaliste de dire : Même si je me suis exprimé, je n'ai pas tout dit de peur que je ne perde ma place, je ne veux pas tomber victime de ma verve.

Sois la bienvenue, tu es inégalable (*toussolement*)

RTLm, tu es née au bon moment

Tu es satisfaite de la récompense que nous te donnons

Que le jaloux s'en aille

Celui qui fait la sourde oreille court à sa perte

Nous t'approcherons pour que tu nous aimes

(Incompréhensible)

Alors que la majorité s'évertue pour la victoire

Tes opposants s'essoufflent

Nous allions sombrer dans l'obscurité

Tu nous as éclairés

Nous allions être orphelins à l'instar de nos ancêtres

Tu as contourné les obstacles

Tu nous as tranquilisés

Nous avons bravé les interdits

Et nous nous sommes réveillés

Et de vous dire « Me voilà, MURENGENZI (Protecteur)

Je défendrais vos intérêts

Sois la bienvenue, tu es l'inégalable

Radio Rwanda s'est écrié

« Toi, tu es encore très jeune, calme-toi »

Je ne sonne plus l'alarme pour tranquilliser les gens

J'ai été étouffé par des médiocres

Et j'ai raté bon nombre de mes objectifs

J'ai été affaibli, tel un passant

Je ne porte plus loin

Avant j'étais seul, tranquille mais sans accomplir ma mission

J'étais comme une chèvre impropre aux rites

Vous connaissez leur origine et leur langage

Je suis devenu (phrase incomplète)

Mes émissions furent véridiques

Maintenant que je suis confondu

Qui suivra mes émissions ?

J'avais des potentialités qu'ils n'ont pas pu exploiter

J'ai été muselé et je n'ai pas pu m'exprimer

RTL, sois vaillante

Que ton armée soit victorieuse

Sois la bienvenue, tu es l'inégalable.

RTL, les jeunes me font des reproches, les adultes font leurs premiers pas en s'empressant d'aller à l'étranger ; ils s'emportent au lieu de plaider ma cause. Au lieu de m'encourager, je fais l'objet d'après critiques qui ne sont pas de nature à promouvoir mon développement. Au lieu de bien entretenir ce bien précieux que le père de la nation leur a confié, ils....

FIN DE LA FACE B